

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

13 MARS 2023

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

R
M



23039359

N° d'entreprise : **0203 071 973**

Dénomination

(en entier) : **Brulabo**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée (association de communes)**

Adresse complète du siège : **Avenue du Maelbeek 3, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : **Démission de Mme Françoise DE HALLEUX et désignation de M Ossamah MAGHFOUR, échevin à Koekelberg**

Extrait CA 12.10.2022

14. ADMINISTRATEURS – Démission de Mme Françoise DE HALLEUX et désignation de M. Ossamah MAGHFOUR, échevin de la commune de Koekelberg.

Suite au courrier réceptionné le 12.10.2022 annonçant sa démission de ses mandats politiques, Mme Françoise DE HALLEUX est réputée démissionnaire du Conseil d'administration de Brulabo. Selon les statuts ce mandat revient au premier candidat non-élu lors du scrutin de la dernière Assemblée générale. M Ossamah MAGHFOUR, échevin de la commune de Koekelberg remplacera Mme Françoise DE HALLEUX comme administrateur. Ce mandat prendra fin à la future Assemblée générale qui suivra les prochaines élections communales.

Le Conseil d'administration prend donc acte de la désignation de M. Ossamah MAGHFOUR comme administrateur à partir de ce jour et décide de soumettre cette modification à publication au Moniteur belge.

Le Conseil communal de la commune d'Etterbeek n'a pas encore désigné le représentant de sa commune à l'Assemblée générale de Brulabo.

(s) VIVEGNIS Jacques, Directeur